



**BANQUE CENTRALE DU CONGO**  
**COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE**  
Kinshasa, République Démocratique du Congo

**COMMUNIQUE**

Le Comité de Politique Monétaire s'est réuni en séance extraordinaire ce mardi 23 février 2016 au Siège de la Banque Centrale du Congo, sous la présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, son Président statutaire.

Au cours cette réunion, le CPM s'est appesanti sur les derniers développements observés sur le marché des changes où il a été noté une poussée du taux de change sur les deux segments du marché.

En effet, sur le marché parallèle, le taux s'est établi à 955,0 CDF le dollar américain au 23 février 2016 venant de 945,0 CDF à fin décembre 2015 avec une tendance à l'enlèvement. Au cours de la même période, le taux indicatif, pour la première fois, est passé au-dessus de la barre de 930 CDF le dollar américain, s'établissant à 933,33 CDF contre 927,9 CDF.

Cette situation, qui résulte d'importantes injections des liquidités sur le marché dans un contexte de contraction de l'offre de la devise, a conduit le Comité de Politique Monétaire à prendre des mesures aux fins de contenir les pressions sur le marché et renforcer ainsi la stabilité du cadre macroéconomique. Ces décisions dont l'application devrait intervenir dans les prochains jours, visent à ponctionner la liquidité et à assainir le marché monétaire. Il s'agit principalement de :

1. l'augmentation des coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises. Ces derniers passent de 8 % à 10 % pour les dépôts à vue et de 7 % à 9 % pour ceux à terme ;
2. l'intervention de la BCC sur le marché des changes par la cession des devises.

Par ailleurs, en vue d'assurer une efficacité optimale de ces mesures et renforcer ainsi le cadre macroéconomique, le CPM sollicite l'accompagnement du Gouvernement par des mesures visant notamment à resserrer davantage la liquidité sur le marché.

Fait à Kinshasa, le 23 février 2016

**Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO**  
Président

